



JOURNAL MUNICIPAL

OCTOBRE 2010

# LE PACOMIEN

VOLUME 16 NO 01



## MESSAGE DU MAIRE

### Gala du Roman policier

Le 25 septembre se tenait le Gala du roman policier. Cette activité culturelle unique a permis, grâce à des bénévoles et des commanditaires, de remettre une bourse de 3 000,00 \$ à M. Jacques Savoie. Le prix coup de cœur a été remis à M. Martin Michaud. La Municipalité a participé pour un montant de 1 000,00 \$ à cette bourse. Cet investissement en publicité pour le prix « Saint-Pacôme » apporte à notre Municipalité des retombés économiques, de la promotion dans les journaux nationaux et sur les sites internet. Je tiens à féliciter les organisateurs de cette activité et souhaite que les citoyens de Saint-Pacôme s'approprient de plus en plus les activités qui entourent ce Gala du roman policier. Veuillez noter que le président d'honneur pour la 10<sup>e</sup> édition en 2011 ne sera nul autre que M. André Gagnon.

### Sondage politique familial et ami des aînés

Il y a un retard dans la compilation des sondages pour la préparation de la nouvelle politique familiale et ami des aînés. Dès que la compilation sera terminée et que les résultats seront disponibles, il nous fera plaisir de vous les communiquer.

### Brunch de la pauvreté

C'est le dimanche 17 octobre qu'aura lieu le Brunch de la pauvreté. Cette activité est une réussite année après année depuis ses débuts, grâce à nos généreux donateurs, à la générosité des bénévoles, de leurs talents culinaires, de leur temps et surtout de leur présence. Cette activité permet depuis plusieurs années d'aider des familles dans le besoin et d'améliorer leur qualité de vie. Les profits recueillis lors de ce brunch permettent l'achat de différentes choses pour la préparation de paniers de Noël.

### Journée Santé

C'est plus d'une vingtaine de personnes qui se sont donné rendez-vous au sentier du Brise-culottes. Cette activité en était à sa septième édition et s'inscrit dans la Journée nationale du sport et de l'activité physique.

### Agent de développement

Une personne a été engagée comme agente de développement et entrera en fonction le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Il s'agit de Mme Mathilde C. Loiselle. Mme Loiselle a une formation en environnement et en politique de développement durable. Elle a effectué des stages en efficacité énergétique, en communication et en enseignement. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL LE MARDI 2 NOVEMBRE 2010 À 20H00

## Lancent un cri du cœur aux député(e)s de l'Assemblée nationale

Notre-Dame-du-Lac /Saint-Pascal, le 27 septembre 2010 - Considérant inacceptable la disparition du comté Kamouraska-Témiscouata tel que prévu à la nouvelle carte électorale, les préfets M. Serge Fortin au Témiscouata et M. Yvon Soucy au Kamouraska ont lancé la semaine dernière un véritable cri du cœur à tous les député(e)s de l'Assemblée nationale.

Rappelons que le Directeur général des Élections a soumis son rapport sur la carte électorale les 14 et 15 septembre dernier à la Commission de la représentation électorale de l'Assemblée nationale. Il a signifié clairement que le comté de Kamouraska-Témiscouata disparaîtra.

Il en va de la représentation et du poids politique du Bas-Saint-Laurent et de toutes les régions du Québec. En perdant deux députés sur cinq, la région subit une perte de 40% de sa représentation à l'Assemblée nationale en plus de perdre l'accessibilité au député. Ce redécoupage est incompatible avec la volonté du gouvernement québécois de développer une véritable politique d'occupation du territoire ainsi qu'avec la Politique nationale de la ruralité visant à assurer une prise en charge des communautés rurales. L'aspect régional, les problématiques de distance et de dispersion doivent être prises en compte et non seulement le critère démographique.

Dans une lettre adressée à tous les député(e)s de l'Assemblée nationale, M. Fortin et M. Soucy demandent au Parti libéral de soumettre le Projet de Loi no 92 pour étude à la Commission parlementaire responsable de l'examen de ce dossier afin qu'il soit adopté ou encore toute autre procédure qui permettrait de préserver la circonscription. Le projet de Loi présenté à l'Assemblée nationale en novembre 2009 proposait notamment une modification des critères et de la méthode utilisée pour la délimitation des circonscriptions électorales, l'attribution d'un nombre minimal de sièges par région et la garantie du respect des régions administratives. Les deux préfets considèrent toujours ce scénario comme étant le meilleur. Le projet de Loi 92 reçoit l'appui officiel de la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) et de la Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent.

Au nom de leur citoyens et citoyennes, M. Fortin et M. Soucy interpellent donc tous les élu(e)s du Parti Québécois, du Parti de l'Action démocratique du Québec et du Parti Québec solidaire afin qu'ils accueillent avec ouverture le projet de Loi 92 qui permettra de sauver Kamouraska-Témiscouata.

---

## L'Halloween en toute sécurité

### Automobilistes :

En raison de la luminosité qui diminue à l'automne, redoublez de prudence à l'Halloween. Respectez les limites de vitesse et la sécurité routière.

### Rappel aux jeunes :

Portez des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes, pour vous rendre bien visible et courts, pour éviter de trébucher;  
Portez un maquillage au lieu d'un masque;  
Utilisez une lampe de poche pour mieux voir et vous rendre plus visible;  
Choisissez avec vos parents le trajet et l'heure de retour;  
Se promener d'un seul côté de la rue à la fois et éviter ainsi de traverser inutilement;  
Traversez les rues aux intersections et respectez la signalisation routière.



## Cercle de Fermières Saint-Pacôme

C'est le dimanche 14 novembre au Centre municipal entre 11h00 et 15h00 que revient la traditionnelle vente de pâtisseries du Cercle de Fermières Saint-Pacôme !

Le temps des Fêtes s'en vient à grands pas et c'est le temps de réserver vos pâtisseries, tartes variées (sucre, raisins, cerises, pommes et 5 fruits), pâtés au poulet, au saumon, à la viande, fèves au lard et beignets. Il sera possible, sur demande, d'obtenir des produits non cuits. De tendres bouchées (sucre à la crème, fudge, galettes, gâteaux) seront aussi disponibles.



Vous devez réserver avant le dimanche 7 novembre 18h00 auprès de Mme Noëlla Thiboutot 852-2256. Il est très important de réserver, car les quantités de nos produits seront limitées (premiers arrivés, premiers servis). Réservez tôt !!!

---

## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

### Réunion du 7 septembre 2010

#### **293.09.10 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents que M. Daniel Jean soit nommé maire suppléant pour les mois de septembre, octobre et novembre 2010 avec toutes les tâches et obligations qui s'y rattachent le cas échéant, y compris le remplacement du maire pour siéger au conseil des maires à la MRC de Kamouraska.

#### **294.09.10 TRANSPORT PIERRE DIONNE - DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 - PROJET DE RÉFECTION DU RANG DE LA CANELLE**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de recommander le paiement du décompte progressif numéro un (1) pour les travaux effectués en date du 31 août 2010 dans le projet de réfection du rang de la Canelle au montant de soixante-cinq mille huit cent quarante-six dollars et trois cents (65 846,03\$).

#### **295.09.10 TAXE SUR L'ESSENCE CANADA-QUÉBEC (REDDITION DE COMPTE)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme doit produire la reddition de compte dans le dossier de taxe sur l'essence Canada-Québec ;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater la firme Mallette pour effectuer la reddition de compte dans le cadre du dossier de taxe sur l'essence Canada-Québec.

#### **296.09.10 REMISE DE TERRAIN SUITE AUX TRANSFERTS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ET DE LA RÉFORME CADASTRALE**

**ATTENDU QU'**il a été convenu à la réunion régulière de ce conseil municipal tenue le 4 février 2008 que les parcelles de terrain de l'ancienne route 2A soient remises aux propriétaires contigus ;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** tel que décrit sur le plan numéro RT-6509-154-07-7196 préparé par M. Guy Marion, arpenteur-géomètre, la parcelle de terrain contigüe à la propriété de Mme Réjeanne Lévesque d'une superficie de 26,4 mètres carrés, lui soit remise pour un montant

total d'un dollar (1,00 \$) et que les frais se rattachant à la transaction soient assumés par l'acquéreur, Mme Réjeanne Lévesque ;

**QUE** le maire, M. Gervais Lévesque et le directeur général, M. Frédéric Lee, soient autorisés à signer ledit acte de vente et tous les documents relatifs à cette transaction.

#### **297.09.10 LIGNE TÉLÉPHONIQUE POUR LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE**

**ATTENDU QUE** les travaux de la nouvelle bibliothèque municipale sont terminés ;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les démarches soient entreprises pour effectuer le branchement de la ligne téléphonique de la nouvelle bibliothèque municipale et que diverses possibilités soient étudiées.

#### **298.09.10 CONNEXION INTERNET POUR LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE**

**ATTENDU QUE** les travaux de la nouvelle bibliothèque municipale sont terminés ;

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que les démarches soient entreprises pour effectuer le branchement de la connexion internet de la nouvelle bibliothèque municipale et que diverses possibilités soient étudiées.

#### **299.09.10 SUBVENTION RÉSEAU ROUTIER MUNICIPALE**

**ATTENDU QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue de la Pruchière pour un montant subventionné de dix mille dollars (10 000,00 \$) conformément aux exigences du ministère des Transports;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Saint-Pacôme informe le Ministère des Transports du Québec de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

#### **300.09.10 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – M. MICHEL GAGNON – 116 RUE GALARNEAU**

**ATTENDU QUE** M. Michel Gagnon a présenté une demande de permis pour la rénovation des bâtiments secondaires se trouvant sur sa propriété;

**ATTENDU QUE** la propriété de M. Michel Gagnon est située à l'intérieur de la zone du PIA (Plans d'Implantation et d'Intégration Architecturale);

**ATTENDU QUE** les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent à la Municipalité de Saint-Pacôme d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre le permis de rénovation de M. Michel Gagnon avec les recommandations suivantes :

**QUE** les travaux demandés soient autorisés, toutefois, compte tenu de la valeur patrimoniale exceptionnelle de l'ensemble formé par les bâtiments secondaires et la maison, il serait préférable de conserver le revêtement de bois et de réparer et repeindre les fenêtres. Ces interventions augmenteraient la valeur marchande et patrimoniale de la propriété;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser M. Gilles Plourde, inspecteur en bâtiment et en environnement à émettre le permis de rénovation de M. Michel Gagnon à la condition que les encadrements de bois aux fenêtres et les planches cornières soient conservées.

#### **301.09.10 POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT (HUIS CLOS)**

**ATTENDU QUE** les capacités professionnelles de Mme Isabelle Casaubon ne cadrent pas avec les exigences du poste d'agent de développement;

Il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de mettre fin immédiatement au contrat de Mme Isabelle Casaubon avec deux (2) semaines de salaire en compensation.

#### **302.09.10 CENTRE-FEMMES LA PASSERELLE DU KAMOURASKA – DEMANDE DE DON**

**ATTENDU QUE** la région du Bas-Saint-Laurent sera l'hôte du Rassemblement national de la Marche mondiale des femmes 2010, qui se tiendra à Rimouski le 17 octobre prochain;

**ATTENDU QUE** le comité local de la Marche mondiale des femmes invite les 17 municipalités de la MRC à la Marche locale qui aura lieu le 22 octobre prochain à 17h00 dans les rues de Saint-Pascal;

**ATTENDU QUE** la participation à cette marche mondiale des femmes nécessitera beaucoup de temps et d'organisation et un besoin de financement;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un montant de cinquante dollars (50,00 \$) au Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska afin de permettre aux femmes, hommes et enfants du Kamouraska de participer au rassemblement du 17 octobre à Rimouski.

### **303.09.10 LES VOISINS DU KAMOURASKA – DEMANDE DE COMMANDITE**

**ATTENDU QUE** comme par les années passées, Les Voisins du Kamouraska, sont présentement en campagne de financement pour la réalisation de leur calendrier annuel;

**ATTENDU QUE** l'argent amassé par la vente de ce calendrier contribue à réduire les frais d'inscription des jeunes voulant pratiquer leur sport, compte tenu que les coûts reliés à une saison de hockey de compétition sont très élevés;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de participer pour un montant de trente-cinq dollars (35,00 \$) pour une publicité dans le calendrier annuel des Voisins du Kamouraska.

### **304.09.10 FONDATION PRÉVENTION DU SUICIDE DU BAS-SAINT-LAURENT – DEMANDE DE COMMANDITE**

**ATTENDU QUE** La Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent est un organisme de charité qui a pour mission première de contrer le suicide dans notre région en venant en aide au Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent;

**ATTENDU QUE** les efforts de La Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent sont constants afin d'amasser de l'argent à l'aide de différentes activités pour subvenir aux besoins du centre de crise et pour faire de la prévention un peu partout dans notre région;

**ATTENDU QUE** les attentes de La Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent face à notre municipalité seraient que nous achetions des blocs-notes de 100 feuilles sur lesquelles nous retrouverons le numéro 1-866-APPELLE et la phrase : « T'es important pour nous. Le suicide n'est pas une option! »;

**ATTENDU QUE** cet objet promotionnel permettra de faire connaître La Fondation prévention du suicide et leurs services en plus de pouvoir toucher directement les gens;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de participer pour un montant de vingt-cinq dollars (25,00 \$) et ainsi aider La Fondation prévention du suicide dans sa mission d'aider les gens en détresse.

### **305.09.10 GROUPE DE RELÈVE AGRICOLE DU KAMOURASKA – DEMANDE DE DON**

**ATTENDU QUE** le Groupe de Relève agricole du Kamouraska souhaite avoir notre appui afin de financer leurs activités de l'année 2010;

**ATTENDU QUE** notre contribution permettra d'encourager leurs membres à participer à diverses formations et pour leurs visites effectuées dans les écoles primaires pour parler d'agriculture;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un montant de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Groupe de Relève agricole du Kamouraska.

### **306.09.10 POPOTE ROULANTE LES ABEILLES INC. – DEMANDE DE DON**

**ATTENDU QUE** La Popote roulante les Abeilles inc. est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes qui ont besoin d'accompagnement et pour la livraison de repas à domicile;

**ATTENDU QUE** leur budget vient de Cormoran et que les montants accordés cette année seront insuffisants, de plus que certains récipients doivent être renouvelés;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder un don de cinquante dollars (50,00 \$) à La Popote roulante les Abeilles inc..

### **307.09.10 SERVICE CORRECTIONNEL CANADA – SEMAINE DE LA JUSTICE RÉPARATRICE 2010**

**ATTENDU QUE** face au crime et au conflit, la justice réparatrice offre une philosophie et une approche qui voient en ces questions principalement un tort causé à des personnes et à des relations;

**ATTENDU QUE** les approches de la justice réparatrice s'efforcent de soutenir et d'encourager la participation volontaire des personnes touchées par un crime ou un conflit (victimes, délinquants, communauté) et la communication entre elles en vue de favoriser la responsabilisation, la réparation et un cheminement qui mènera à la compréhension, à des sentiments de satisfaction, à la guérison et à l'apaisement;

**ATTENDU QUE** le thème de la Semaine de la justice réparatrice, pour cette année « Réflexions sur le passé, le présent et l'avenir », donne l'occasion d'en savoir davantage et d'éduquer sur la justice réparatrice ainsi que de la célébrer avec d'autres communautés partout au pays pendant la semaine;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de proclamer par la présente la semaine du 14 au 21 novembre 2010, Semaine de la justice réparatrice.

### **308.09.10 LA MONTÉE – 40 ANS D'INTERVENTION**

**ATTENDU QUE** La Montée fête ses 40 ans d'intervention dans le domaine des dépendances;

**ATTENDU QUE** La Montée nous invite pour célébrer ses 40 ans à un souper et soirée reconnaissance le samedi 18 septembre à 17h00 au Club de golf Saint-Pacôme;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que Mme Carmelle Fortin représente le conseil municipal de Saint-Pacôme à cet événement pour un montant de soixante dollars (60,00 \$).

### **309.09.10 FONDATION ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE – TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE**

**ATTENDU QUE** La Fondation de l'école Polyvalente La Pocatière a pour objectif d'aider notre école à atteindre ses objectifs de réussite éducative auprès des jeunes qui la fréquentent;

**ATTENDU QUE** La Fondation a l'intention d'aider les différents domaines : pédagogique, sportif et culturel et aussi favoriser les voyages humanitaires, de plus, La Fondation s'est aussi engagée à verser une des quatre bourses d'excellence lors du Gala Pléiade;

**ATTENDU QUE** le Tournoi de Golf Bénéfice est l'une des principales sources de financement de La Fondation de l'école Polyvalente La Pocatière;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents de défrayer les coûts de l'inscription pour deux (2) représentants du conseil municipal au coût de soixante-quinze dollars (75,00 \$) par personne taxes incluses.

### **310.09.10 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h50.



## Cinémathon 2010

C'est avec grand plaisir que le Club Optimiste de Saint-Pacôme, en partenariat avec la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière-Ouelle et le Cinéma Louise, invite toute la population à la 15e édition de son populaire Cinémathon.

Cet après-midi de cinéma se déroulera le dimanche 14 novembre à 14h00 au Cinéma Louise de Saint-Pacôme. À l'affiche, une comédie parodique «Chats et Chiens La Revanche de Kitty Galore». À la salle 2, un film du programme régulier sera offert au public général.

L'admission au cinéma sera de 4\$ et les profits de cette activité seront versés à la Fondation des étoiles lors de la journée des étoiles qui se tiendra le 5 décembre prochain. En plus, la visite de la représentante de la fondation, un chercheur du CHUQ et plein de **surprises**.

Votre présence sera un coup de pouce à la lutte contre les maladies infantiles graves. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer! Au plaisir de vous y rencontrer. **Arrivée à 13h00, conférence à 13h30 et le film à 14h00.**

LE COMITÉ DU CINÉMATHON  
Nathalie Gagnon



## Message du Club Optimiste

Avis à la population: contrairement à ce qui a été annoncé dans le dernier journal Le Pacômien, le traditionnel B.B.Q. Halloween prévu pour le 30 octobre a dû être annulé pour cette année. Nous vous donnons donc rendez-vous au 25e carnaval qui aura lieu la dernière fin de semaine de janvier 2011 et la première fin de semaine de février 2011.

Le club optimiste remet à la population, et en particulier aux jeunes, la majorité des montants recueillis par des activités-bénéfice et par la loterie du carnaval.

Quelques exemples: collations santé aux élèves de l'école 2 fois/semaine, téléthon des Étoiles, club de compétition Côte des chats, montant pour les activités parascolaires, film pour les enfants à Noël, achat de prix pour "le panier de la réussite", méritas pour la Polyvalente et le Collège, terrain de jeux, local des jeunes le Focus, sécurité jeunesse, etc... C'est plus de 8,000.00\$ que le club a ainsi distribué cette année pour répondre à diverses demandes du milieu.

Nous désirons remercier sincèrement tous ceux qui, année après année, nous encouragent en participant à nos activités-bénéfice ou en achetant des billets de la loterie du carnaval. Votre appui permet au club optimiste de continuer sa mission "d'inspirer le meilleur chez les jeunes".

Si vous désirez plus d'informations sur le Club Optimiste ou si vous voulez rejoindre un club qui travaille pour la jeunesse, contactez la présidente, Mme Marjolaine Ancil, au numéro 856-1455 ou la trésorière, Mme Thérèse Gagnon, au 856-5269. Il nous fera plaisir de répondre à vos demandes.

Thérèse Gagnon, trésorière du Club Optimiste

Le Transport collectif intégré du Kamouraska est un service de transport offert à toute la population de la MRC du Kamouraska et aux Municipalités de St-Roch des Aulnaies et de Ste-Louise. Profitez des nombreux trajets quotidiens. Magasinage, rendez-vous médicaux, prise de sang... tout est possible. Le coût pour devenir membre est de 5,00 \$ par année. Coût des transports : 2.50 \$ par déplacement dans la même municipalité 3.00 \$ si déplacement dans une autre municipalité.

**Téléphonez pour avoir plus d'information!**





# Bibliothèque Mathilde-Massé

## Au cours du mois à votre BIBLIO

### Nous sommes déménagés!

C'est dans l'avant-midi du 18 septembre que la bibliothèque a déménagé dans ses nouveaux locaux. En seulement trois heures, les 4 500 livres de la collection étaient placés sur les rayons, et ce, grâce au travail efficace des bénévoles et des employés municipaux. Merci beaucoup!

La bibliothèque est située au 201 boulevard Bégin, face à la Maison Funéraire Viateur Gallant. Nos heures d'ouverture demeurent pour le moment inchangées; vous les trouverez au bas de cet article.

### Concours pour souligner la 12e Semaine des bibliothèques publiques

Venez visiter votre nouvelle bibliothèque et profitez-en pour vous abonner! Vous serez alors éligible au concours Prends un risque, abonne-toi!

Ce concours national est tenu par Les bibliothèques publiques du Québec et comprend des prix à gagner d'une valeur totale de 5 000 \$ : des iPod touch, des jeux Prince of Persia et des cartes-cadeaux Renaud-Bray de 100 \$ et de 500 \$.

Pour être admissible au tirage, vous devez vous abonner dans une bibliothèque publique du Québec entre le 1er et le 31 octobre 2010. Plus de détails à la BIBLIO. Bonne chance!

### Exposition en cours

Les trente-six livres en candidature pour l'édition 2010 du

Prix Saint-Pacôme du roman policier sont en exposition. Parmi ces livres, figurent le roman gagnant, Cinq secondes de Jacques Savoie, ainsi que le récipiendaire du Prix Coup de cœur du Club de lecture du polar, le roman Il ne faut pas parler dans l'ascenseur de l'auteur Martin Michaud. Ces livres seront exposés pour quelques semaines et demeurent en tout temps disponibles pour le prêt.

Si vous ratez cette exposition, sachez que ces livres seront sur les rayons de la BIBLIO, dans la collection locale du roman policier. Une étiquette les identifiants comme « Candidat 2010 » sera apposée sur leur dos, permettant de mieux les retrouver.

### Arrêt temporaire des demandes spéciales

Dû à la migration des données du serveur de prêts de livres MultiLIS vers le nouveau logiciel Symphony, il y aura arrêt total du traitement des demandes spéciales à partir du 26 octobre. Toute réception de demandes sera refusée.

La reprise du service de demandes spéciales s'effectuera début 2011. Nous vous tiendrons informés à ce moment.

### Nouveau conseil d'administration

C'est au cours de l'assemblée générale de la bibliothèque du 6 octobre dernier qu'ont été élus les membres du nouveau conseil d'administration. Voici les nouveaux membres du conseil : Marc Bélanger, président; Ginette Bisanti, vice-présidente et responsable des bénévoles; Claudette Isabelle, secrétaire et Nathalie Desroches, trésorière.

### Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les mardis de 18h30 à 20h30 et les dimanches de 10h00 à 12h00

Téléphone : 418 315-0579

## Cette année encore, pas question d'enfourir !

Saviez-vous que les feuilles mortes sont riches en minéraux et qu'elles contribuent à la santé du sol? Vous n'avez qu'à les broyer à l'aide d'une tondeuse au fur et à mesure qu'elles tombent et les laisser tout simplement sur place. Si vous en avez de grandes quantités, intégrez-en une partie au compost ou utilisez-les comme paillis.

Vous ne savez plus quoi en faire? Les Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco) et la Municipalité vous invitent à déposer vos sacs à la rue. Nos employés municipaux sillonneront les rues régulièrement au cours de l'automne pour les recueillir et en disposeront chez un producteur agricole de la municipalité où elles seront compostées au lieu d'être enfouies. Nous vous demandons de porter une attention spéciale pour ne pas y inclure de déchets ni de branches.

Une autre bonne habitude écologique à adopter : Utiliser des sacs compostables!





# *Souper Oktoberfest*

*(Souper 3 services : potage, plat principal et dessert)  
Saucisse et choucroute*

*Suivi d'une soirée dansante  
Animée par DJ Frédérick Lee*

*Le samedi 30 octobre 2010 à 18h*

*15,00 \$*

*Nouveau au Bar La Fixation : Bière en fût*

*Billets en vente : Station Plein Air  
Quincaillerie R. Pelletier  
Epicerie Gilbert Royer  
Comptoir de viande Gaston Dubé  
Municipalité de Saint-Pacôme  
Accommodation Lou-Mark*

## DATES À RETENIR

# Novembre 2010

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>30</b> octobre Station Plein air Souper Oktoberfest	<b>1</b> 19h C.A. Fermières	<b>2</b> <b>Vidanges 1</b> 20h Séance du Conseil	<b>3</b> 13h Fermières couture	<b>4</b> 13h Age d'or cartes	<b>5</b> <b>Vidanges 2</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>8</b> 19h30 C.A. Age d'or	<b>9</b> <b>Récupération 1</b>	<b>10</b> 13h Fermières couture 19h30 Fermières réunion mensuelle	<b>11</b> 13h Age d'or cartes	<b>12</b> <b>Récupération 2</b>	<b>13</b> Fermières Préparation pâtisseries
<b>14</b> Fermières Vente de pâtisseries	<b>15</b>	<b>16</b> <b>Vidanges 1</b>	<b>17</b> 13h Fermières couture	<b>18</b> 13h Age d'or cartes	<b>19</b> <b>Vidanges 2</b>	<b>20</b>
<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b> <b>Récupération 1</b>	<b>24</b> 13h Fermières couture	<b>25</b> 13h Age d'or cartes	<b>26</b> <b>Récupération 2</b>	<b>27</b> Station Plein air Ski bazar (apportez vos choses) Âge d'or danse
<b>28</b> Station Plein air Ski bazar (vente)	<b>29</b> 19h C.A. Fermières	<b>30</b> <b>Vidanges 1</b>	<b>HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE</b> Les mardis de 18h30 à 20h30    Les dimanches de 10h00 à 12h00 <b>Téléphone 418-315-0579</b>			

### ÂGE D'OR « JOIE DE VIVRE » Fête du mois de novembre

Maurice Desjardins	3	Daniel Jean	13	Raymond Ouellet	23
Lise Courcy	4	Thérèse Boucher	16	Pierre Poirier	23
Janine Gagnon	4	Marie-Rose Dubé	17	Marius Dubé	24
Rita Courcy	8	Réal Lévesque	18	Madeleine Leblanc	25
Jean-Louis Bérubé	8	Isabelle Boucher	19	Lucienne Gagnon	25
Ginette B. Blais	10	Rita Pelletier	20	Marie-Anne Lizotte	29
Micheline Lamarre	10	Pauline Dionne Rousseau	21		



GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

**Siège social**  
7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
G0L 3X0 (418) 852-2812